

Offre d'emploi : **Gestionnaire de paie - CDI**

L'Acepp 38-73 est une fédération de crèches associative qui assure les paies et le suivi du social pour une quinzaine de crèche dans le cadre d'un service d'aide à la gestion, structuré au niveau national, et constitué localement de deux personnes.

Missions :

- Réaliser et contrôler les paies pour 15 structures associatives de la petite enfance partageant la même CCN, représentant presque deux cents paies par mois.
- Assurer les déclarations aux organismes sociaux
- Assurer le contrôle du transfert des écritures de paies en compta
- Secrétariat et assistance administrative sur certaines périodes.
- Assurer quelques travaux de comptabilité
- Secrétariat et assistance administrative sur certaines périodes

Connaissances :

Connaissance du logiciel Quadratus
Connaissance du fonctionnement associatif
Connaissance en législation sociale
Connaissance comptable
La connaissance du fonctionnement associatif serait un plus
Maîtrise des outils bureautiques : Word, excel, mail...

Savoir être

- Organisation et rigueur
- Savoir expliquer et argumenter
- Planification du travail
- Capacité d'autonomie dans le travail
- Bonne capacité relationnelle.

Diplôme souhaité : Niveau BAC+2 minimum (BTS / DUT filière compta- gestion) avec une première expérience souhaitée en tant que gestionnaire de paie

Détail du poste :

- Poste à temps partiel : 24 à 28h/semaine pouvant évoluer vers un temps plein à **pouvoir pour le 15 mai 2019**
- La charge de travail comporte des pics d'activité en fin de mois. Une souplesse d'organisation du temps est nécessaire.
- Rémunération : CCN ALISFA salaire selon expérience et diplômes.
- Quelques déplacements en Isère et 2 à 3 déplacements annuels nationaux.
- Lieu de travail : Saint Jean de Moirans (5min à pied de la gare SNCF de Moirans / Sortie autoroute Moirans centre).

Candidature :

Lettre de motivation + CV pour le 29/04/2019

à adresser à Mme Henriette Nallet, Coordinatrice de l'ACEPP 38-73 par Email.

henriette.nallet@acepp38.fr